

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

ASSOCIATION ETUDE PLUS ANNECY
18 RUE DU VAL VERT
74600 ANNECY

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3101X15 - CAFE 100% ARABICA X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	57,57	1	5,5%	54,40
3102x15 - CAFE 100% ARABICA SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	57,60	1	5,5%	54,43
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	63,00	1	5,5%	59,54
3126X15 - CAPPUCCINO CAFE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	66,60	1	5,5%	62,94
3132X15 - CAPPUCCINO VANILLE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	66,60	1	5,5%	62,94
3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	61,20	1	5,5%	57,83
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	61,20	1	5,5%	57,83

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total net avant remise	433,77
Remise totale	23,86
Total HT	409,91
Total TVA 5,5%	22,55
Total TTC	432,46

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Société générale

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30003	04352	00020006177	72

Adresse: ROUEN ENTREPRISE

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 3000 3043 5200 0200 0617 772

Code BIC/SWIFT: SOGEFRPP

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)